

PROGRAMME DE FORMATION

UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGE DE PIEDS

(selon dispositif Echafaudage de pied R408 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau. Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.

Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Pré requis :

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et

Durée et nombre de stagiaires :

1 jour (7 heures)

De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Contenu :

THEORIE ET PRATIQUE

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques
Signaler les situations dangereuses
Communiquer – rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

L'exploitation de la notice du fabricant
Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Modalités d'évaluation et validation :

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires

Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.

Une attestation de **compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles**

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.